

mier ministre suppléant en l'absence du ministre de la Consommation et des Corporations et du ministre des Finances. Où en est le programme de lignes directrices gouvernementales restreignant à 6 p. 100 les augmentations de salaires et de traitements? L'a-t-on abandonné ou modifié ou l'applique-t-on suivant les prévisions?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): La Commission des prix et des revenus continue de rechercher des initiatives de collaboration tant dans le domaine des salaires que dans celui des prix et des revenus. J'espère que mon honorable ami appuie son action.

M. Baldwin: Le preux chevalier Galahad!

L'hon. M. Stanfield: Le premier ministre suppléant ne devrait pas me provoquer quand il est gêné. Au lieu de considérer simplement cette mesure comme une création de la Commission des prix et des revenus, le gouvernement se propose-t-il de prendre des décisions quelconques visant à encourager l'acceptation de ce programme qu'il a admis comme sien propre?

L'hon. M. Sharp: Le gouvernement a accepté les recommandations de la Commission des prix et des revenus. Il l'a créée, l'encourage, lui fournit tout le soutien possible et j'espère que cela reçoit l'appui du député.

L'hon. M. Stanfield: Le premier ministre suppléant et le gouvernement sont-ils d'avis que ce programme dans sa forme actuelle, à l'exception de ce qui semble s'être produit, emporte conviction?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Cette question n'est pas recevable.

L'INFLATION—LA RESTRICTION À 6 P. 100 DES HAUSSES DE SALAIRES ET LES REVEN- DICATIONS DES POSTIERS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Étant donné les augmentations de salaires annoncées ces derniers jours pour les enseignants, les pompiers, les métallurgistes et les opérateurs de remorqueurs en Colombie-Britannique, qui ont tous reçu beaucoup plus que 6 p. 100, le gouvernement se propose-t-il de continuer à insister pour que les postiers n'obtiennent pas plus que 6 p. 100?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): La Commission des prix et des

revenus a publié ce matin une déclaration dans laquelle elle fait savoir qu'elle entreprend une enquête préliminaire sur les ententes salariales ratifiées hier par les ouvriers du bâtiment de Toronto, qu'elle s'occupe de recueillir des renseignements et qu'elle fera en temps utile, des commentaires appropriés.

LA COMMISSION DES PRIX ET DES REVENUS

LES HAUSSES DE TRAITEMENT DU PERSONNEL

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au solliciteur général qui, je crois, agit à titre de ministre suppléant de la Consommation et des Corporations. Je voudrais lui poser une question au sujet de la politique suivie par la Commission des prix et des revenus en ce qui se rapporte aux traitements de son propre personnel. Est-il exact que tous ceux qui entrent au service de la Commission des prix et des revenus se voient accorder une augmentation de 15 p. 100 sur leurs traitements antérieurs avant de joindre la Commission et obtiennent la garantie d'une augmentation annuelle supérieure aux 6 p. 100 qui sont la règle pour les autres?

L'hon. G. J. McIlraith (ministre suppléant de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, j'aimerais beaucoup que l'allégation du député soit examinée et que le ministre y réponde à son retour à la Chambre.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Le ministre peut-il promettre qu'une déclaration sera faite à l'appel des motions, dans le courant de la semaine par le ministre de la Consommation et des Corporations, par le ministre des Finances ou encore par le président du Conseil du Trésor, afin que nous sachions exactement en quoi consiste la politique des revenus appliquée à l'égard du personnel de la Commission des prix et des revenus?

L'hon. M. McIlraith: Non, monsieur l'Orateur, car les députés doivent bien comprendre que toute réponse devra porter sur les parties de l'allégation de l'honorable représentant se rattachant à la question.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Dans ces conditions le ministre peut-il promettre qu'une réponse sera donnée à ma question cette semaine?

L'hon. M. McIlraith: Oui, monsieur l'Orateur, je vais tenter d'obtenir cela.